lgé de 75 dont on ancer sa ive avant re régénais, requelque le fils à rois pas. and cela e le Can'en inpte. » ou vint e Capivait être taines : Siu est

zèle. » frappé s deux té de la produit

le cœur

n pour-

dispoe était
chaovu les
sa prirofiter
taine,
érer le

Baptême, et de l'avertir d'informer Tchaolaoye du jour auquel il lui administrarait ce Sacrement, asin de lui donner le temps de se préparer à le recevoir avec les sentimens de piété et de componction qu'il demande.

Joseph Tcheou alla trouver le Capitaine Siu, qui était toujours dans la même disposition d'embrasser la Foi, et de se faire instruire pour recevoir le Baptême. « Vous ne p pouvez mieux vous y disposer, lui dit Tcheou, qu'en travaillant comme vous le » poùvez aisément, à la sanctification d'une » personne que vous estimez. Tchao-laoye » est dans vos prisons ; vous avez été charmé » de son entretien sur la Religion chré-» tienne : il est instruit depuis bien des an-» nées de tout ce que cette Religion oblige » de croire et de pratiquer : cependant il » n'est pas Chrétien, et il ne tient qu'à vous » de lui procurer ce bonheur, en lui con-» férant le saint Baptême. J'y consens de » tout mon cœur, répondit le Capitaine, » mais il faut que vous m'appreniez ce que » je dois faire. »

Tcheou transporté de joie de la facilité avec laquelle le Capitaine se prétait à cette bonne œuvre, se mit aussitôt à l'instruire de ce qu'il devait faire. « Il faut, lui dit-il, » que vous entriez dans la prison, que vous » tiriez à part Tchao-laoye, et que vous » lui disiez: l'entretien que vous eûtes ces » jours passés sur la Religion chrétienne, » et dont je fus témoin, m'a fait juger que » vous regardiez cette Religion comme la